

Demande de monétisation 2021 du compte épargne temps (CET)

A transmettre avant le 15 décembre 2021

NOM / Prénom.....

Matricule* (exemple : 00895851) :

N° de contrat* (exemple : 000005) :

Code gestionnaire de paie* (exemple : SIEP01) :

**figure sur votre bulletin de paie à cet emplacement :*

Votre matricule et n° de contrat

NOM PRENOM 00898851 000001

122 RUE SAINT VICTOR
75015 PARIS

SIEP01 JT Nationaux /E01 750154 1

Votre code interne Gestionnaire de paie

Conformément à l'article 5.4.4.1 du livre 1 de l'accord collectif d'entreprise FTV, je demande la monétisation de jours épargnés sur mon CET (*dans la limite de 5 jours*), et répartis de la manière suivante :

- congés supplémentaires (*ancienneté ou âge*) : jours
- congés de fractionnement (*pour les PTA*) : jours
- jours de contraintes d'activité (*journalistes en jours*) : jours
- jours de repos RTT : jours
- jours de récupération : jours
- éléments de rémunération à convertir en temps :
 - Rappel de rémunération versé en cas de mesure salariale€
 - Primes à caractère exceptionnel€
 - 13^{ème} mois journalistes€

Date et signature :

*Ce document est à adresser à votre gestionnaire de paie
avant le 15 décembre 2021.*